

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 15

Artikel: L'i grec des Genevois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment quelques maigres extraits, on habitue les enfants à un certain nombre de questions et de réponses, et la manie plutôt que l'intelligence préside à un tel enseignement. Il est évident que, de cette manière, le vrai développement et l'instruction réelle et solide souffrent, que le goût de l'étude disparaît, et que les élèves, même ceux que l'on croyait les plus instruits, retombent, au bout de peu temps, dans une triste ignorance. De là les plaintes d'un grand nombre sur les pauvres résultats de l'enseignement primaire donné dans nos écoles; de là la négligence de beaucoup de parents d'y envoyer régulièrement leurs enfants; de là cet espèce de scepticisme pédagogique qui s'est emparé de bien des esprits; de là, en un mot, les conséquences les plus désastreuses pour l'instruction populaire dans notre canton de Vaud.

L. P.

Les lépreux.

En lisant les chroniqueurs du moyen-âge on est frappé du nombre et de la fréquence de ces maladies contagieuses qui décimaient alors les populations et qui, depuis longtemps, ont entièrement ou presque entièrement disparu.

Connues déjà dans l'antiquité, elles prirent naissance dans l'Orient et, de l'Inde, de la Perse, de la Syrie ou de l'Egypte, se répandirent dans les contrées de l'Europe, y moissonnant parfois le tiers des hommes.

Quoique ces calamités ne fussent pas toutes de nature absolument semblable, on les désignait communément sous le nom général de peste.

Au moyen-âge, la peste fit des apparitions très-nombreuses dans l'Occident, et devint même comme endémique en certains lieux. A cette maladie vint s'en joindre une bien plus affreuse, la lèpre, rapportée de l'Orient par les Croisés.

La lèpre, comme chacun le sait, a pour cause ordinaire la saleté et la mauvaise nourriture. Elle se manifeste extérieurement par des écailles qui rendent la peau épaisse, calleuse et rude; le corps se change en ulcères rongeants; les membres tombent en lambeaux hideux et, ce qui rend cette maladie plus épouvantable, c'est que le malade survit presque toujours à ses atteintes et peut traîner pendant de bien longues années sa misérable existence.

Le nombre des lépreux devint si considérable à dater du XII^e et du XIII^e siècle que, dans la plupart des villes et des bourgades de l'Europe, on dut construire des hôpitaux à leur usage.

Ces hôpitaux, situés loin des habitations, le plus souvent au bord des cours d'eau, portaient le nom de *léproseries*, de *maladreries*, ou de *ladreries*. Dans notre canton de Vaud seulement, on trouve encore une trentaine de lieux portant le nom de *maladières* et où ont certainement été construits des hôpitaux pour les lépreux.

Ils consistaient en un vaste enclos, renfermant des bâtiments cellulaires destinés aux malades, des jardins, des chapelles et des cimetières.

Une fois dans la maladrerie, le lépreux n'en sortait plus guère. Vêtu d'un costume particulier, portant un chapeau écarlate et un long bâton, annonçant partout son approche au moyen de deux morceaux de bois qu'il frappait l'un contre l'autre, le lépreux était soumis à toutes sortes de mesures rigoureuses, prises à son égard dans le but de préserver les autres hommes de la contagion. Ainsi, il lui était défendu d'entrer dans les églises, de paraître aux marchés et autres lieux fréquentés; de laver ses mains et les choses nécessaires à son usage dans les fontaines et les ruisseaux; de toucher les enfants ou de leur donner ce qu'il avait tenu; de manger et de boire en autre compagnie que celle des lépreux; il lui était ordonné, lorsqu'il parlait à quelqu'un, de se mettre au-dessous du vent; de mettre des gants lorsqu'il voulait toucher un objet quelconque, etc.

Le nombre des lépreux après avoir été très-considérable, commença à diminuer depuis le XV^e siècle, à mesure que la civilisation se développa. Les maladreries se vidèrent et disparurent. A partir de la fin du XVII^e siècle, la lèpre elle-même ne laissa plus de traces en Europe.

M.

L'i grec des Genevois.

Nos bons amis, les Genevois, qui à tort ou à raison rient du parler lent et monotone des Vaudois, ne se doutent pas qu'ils nous ont donné le fameux *Y* qu'on entend si fréquemment à la Côte et dans le district de Nyon. — Vous n'y saviez pas.

Au mois de septembre 182... (ou il a quelques années) un vigneron de B..... était allé à Genève, rendre visite à un ancien ami. Nous n'avions pas encore ces rapides locomotives qui nous permettent d'arriver chez nos voisins avant qu'ils soient levés.

Notre Vaudois arrive donc à deux heures; hélas! on avait diné! Après les salutations, les *compliments*, la conversation s'engage: on parle du beau temps, de la pluie, de la prochaine récolte. Le Genevois, qui a un *tonnelet*, dit alors à son ami de La Côte: quand vous voudrez un verre de vin dites *y*.

Le Vaudois, qui mourait de soif et qui attendait depuis longtemps qu'on lui offrit du Cologny, ne veut cependant pas accepter immédiatement; il continue la conversation, puis au bout d'un moment il dit *zy*; son hôte ne comprend pas. — Bientôt après il pousse un *zy* bruyant, suivi d'un *zy* formidable. Le Genevois étonné lui demande alors ce que cela veut dire, et il apprend avec stupéfaction que son « dites-y » avait été interprété ainsi:

Quand vous voudrez obtenir un verre de vin d'un Genevois dites *zy*.

Et voilà comment La Côte a été dotée de ce malheureux petit mot qui s'y est multiplié à l'infini, avec une audace incroyable au grand désespoir de messieurs les instituteurs.

Lé dou froumodzo.

Jé étâ tot ébahi quand ié llièsu dein lo *Conteux* la galez'histoire dé dou verros dé vin. Cein m'a fé rassovenir que lo mîmo Monsu l'avai dué sorté dé froumadzo : dau Gruyère et déla tomma.

Ne saillesai lo premi que dans lé granté occasions, à la vesita do Préfé, vo sédé porqué, et quand la Coumechon dé zécoulé avai fé sa tornaie dé la St.-Martin. — Po la tomma, l'étai maulési d'ein trovâ dé la plie crouïe.

On dzo, on païsan lei aminé dei truffé, dei ballé crapaudé, groché coumeint lé dou poings et trèsé per lo sé. — Lo païsan avai fé bouna mesera, lo menistre l'étai tot dzoïau.

S'ein va à l'otau et dese dinse à sa serventa: Atiuta Fanchetta, quand lo tzerroton vindra, te lei bailléri dau pan et dé la tomma avoué on verro dé vin.

Lé bon; quand lé truffé furant à la cave, Samuïé sé lavé lé man, sé pâné lé pî et l'eintra po tzertzi s'nardzein.

La Fanchette qu'étai onna bouna fenna, que n'avai jamais étâ mariaïe, lei baill'onna chaula, et l'apporté lo pan et la botollie; mâ coumeint n'avai pas zu lo temps dé copa dé la tomma, l'apporté lo Gruyère.

Binstou lo menistre arrevé et trauve noutron païsan que medzivé coumeint on n'affamâ.

— Eh ! qu'as-tou fé, ma poura Fanchette, t'a bailli lo Gruyère; vouaite va quién boccons l'ein copé; lé onna vergogne !

S'approutzé allô dau tzerroton et lei dese dinse :

— Accutadé, Samuïé, ne medzidé pas tant de clia tomma ; le copé la parole.

— Ah ! Monsu lo menistre, que su binirau dé lo savai; ie vu preindré lo resto dein sta gazetta, po lo bailli à ma fenna qué onna barjaca dé la métzance.

D.

Humble reine.

(Ballade).

Par le sentier qui vient de la forêt, Berthe chevau-chait toute seule.

Sa blanche baquenée, fière d'un si joli fardeau, et les rênes sur sa souple encolure, ne s'apercevait point de ce poids si léger.

Berthe était vêtue simplement, — quoiqu'elle fut riche et suzeraine, — car elle se faisait humble pour secourir les affligés.

Maint preux ou châtelain s'était soumis à sa régence, et « bonne reine » l'appelait; petite main, tendre

regard, doux visage, avaient été plus forts que vaillance et bravoure.

Dans la chaumière, chacun la bénissait, et on l'avait surnommée : *l'humble reine*.

Tout en marchant, elle chantait, elle chantait une ronde, qu'en sa présence le ménestrel du village avait souvent répétée.

Et faisait tourner ses fuseaux, car sa quenouille ne la quittait jamais.

Tandis que Berthe était sortie de l'ombreuse ramée, le sommet seul des plus hauts chênes était pourpré.

C'était à l'heure où le soleil se couche.

Et comme, dans le lointain, les sons de l'*Angelus* s'unissaient déjà à la symphonie nocturne des grillons et des cigales, et que le pâtre ramenait ses troupeaux à la crèche.

Elle arriva devant une mesure au seuil de laquelle une pauvre vieille, pleurant amèrement, filait le lin domestique.

La voyant ainsi desolée, la bonne reine s'enquit du sujet de ses larmes.

Or, apprenant qu'elle était seule et souffrait de la disette.

Depuis que son fils tant aimé, contraint par le seigneur, avait dû marcher à l'encontre des Sarrasins qui ravageaient le pays;

Car du haut des donjons, la trompe de guerre avait retenti, appelant au combat les fâcheux serviteurs,

Qui tous étaient partis, implorant Dieu de les délivrer des infidèles ;

Berthe comprit la douleur de la veuve, puisqu'elle aussi avait un fils.

Elle la consola et, dans son cœur, suppliant l'Éternel de lui venir en aide, elle la bénit ;

Et, tirant un riche missel et un marc d'argent de sa malette de velours, pendue à sa ceinture, elle lui en fit présent.

Puis, lui ayant donné sa main, — que la pauvre femme baissa tendrement, — elle se remit en route, et s'en vint bientôt à son château domanial.

Or, en ce temps-là les biensfaits ne restaient point cachés.

Quand, sain et sauf, le fils de la veuve fut de retour en son logis, et que la prospérité fut revenue avec lui,

Les bonnes gens des hameaux racontaient l'action de Berthe, — leur ange gardien.

Comme au manoir l'on eût appris le fait, les damoiselles d'honneur, magnifiquement parées, descendirent un jour à la grande salle pavée, faire leur cour à Berthe.

Et chacune, dans l'espérance d'une récompense, tenait une quenouille en ses mains.

Mais la reine, leur reprochant d'un regard triste et doux à la fois, cette méchante action, ajouta seulement :

« Ainsi que Jacob, la pauvre femme s'en est allée bénie, car la première elle est venue à moi. »